



Le rapport de l'OEA sur la Bolivie est arbitraire et sans fondement, affirme le Celag

Par [Prensa Latina](#)

Mondialisation.ca, 16 novembre 2019

[Prensa Latina](#) 14 novembre 2019

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Services de renseignements](#)

Le Centre Stratégique Latino-américain de Géopolitique (Celag) a aujourd'hui contesté le rapport de l'Organisation des États Américains (OEA) sur les élections en Bolivie et a affirmé que ce document manquait de preuves et de fondements techniques.

Le Celag, institution dédiée à la recherche et à l'analyse des phénomènes politiques, économiques et sociaux dans la région, a fait une étude du rapport que l'OEA a publié dimanche dernier au moment du coup d'État dans le pays sud-américain.

Le rapport préliminaire n'apporte aucune preuve qui pourrait être définitive pour démontrer la prétendue 'fraude' mentionnée par le secrétaire général de l'OEA, Luis Almagro, lors de la session du Conseil Permanent du 12 novembre, a averti l'entité.

Le Celag a dénoncé que l'OEA avait rédigé un rapport discutable pour induire en erreur l'opinion publique : le fait que l'écart en faveur d'Evo Morales dans la dernière tranche du décompte des voix s'est élargi pour des raisons frauduleuses et non pour les dynamiques de comportement électoral qui existent entre le monde rural et le monde urbain.

En outre, bien avant la fin du décompte officiel, la mission de l'Organisation des États Américains recommandait, sans aucune base technique, la tenue d'un second tour électoral comme la meilleure option.

Lors de l'élection présidentielle du 20 octobre, le candidat du Movimiento Al Socialismo (MAS), Evo Morales, s'est imposé avec 47,8 pour cent des voix, contre 36,51 pour cent pour l'opposant Carlos Mesa, de l'alliance Comunidad Ciudadana.

Cet avantage était suffisant pour le triomphe de Morales au premier tour, puisque -selon la loi électorale- un candidat gagne si il obtient 50 pour cent des voix plus un, ou s'il obtient 40 pour cent et a 10 points d'avance sur le deuxième candidat.

Cependant, bien avant la fin du scrutin, alors qu'il manquait le décompte de plus d'un million de voix dans les zones rurales, où Evo a toujours historiquement eu un large avantage, le candidat de Comunidad Ciudadana dénonçait une fraude présumée et l'OEA envisageait un second tour.

Le rapport de l'organisme hémisphérique introduit également des affirmations arbitraires, sans fondement technique, en utilisant le terme « inhabituel » pour caractériser le comportement des tendances des nouvelles données, a souligné le Celag.

‘Il n’est pas « inhabituel » que Morales obtienne des taux de soutien d’environ 60 pour cent, voire plus, dans certaines régions du pays, et principalement dans les zones rurales des deux départements qui ont été enregistrés en derniers : Cochabamba et Oruro’, a averti le Centre Stratégique Latino-américain de Géopolitique.

À cet égard, il a rappelé que lors des élections précédentes, tenues en 2014, le MAS avait obtenu en moyenne 84 % des voix dans les zones rurales.

L’ancien président bolivien Evo Morales a accusé l’OEA de se joindre au coup d’État qui a forcé sa démission le 10 novembre.

‘L’OEA n’est pas au service des peuples latino-américains et encore moins des mouvements sociaux, elle est au service de l’empire nord-américain’, a dénoncé Morales.

Prensa Latina

Le 14 novembre 2019

La source originale de cet article est [Prensa Latina](#)

Copyright © [Prensa Latina](#), [Prensa Latina](#), 2019

Articles Par : [Prensa Latina](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca